

# RAPPORT DE DURABILITÉ

## CAISSE DE PENSION SRG SSR

Période: 01.01.2025 - 31.12.2025

### TABLE DES MATIÈRES

#### CHIFFRES CLÉS

1. VUE D'ENSEMBLE
2. PROFIL ESG
3. RAPPORT CLIMATIQUE
4. EXERCICE DES DROITS DE VOTE
5. ENGAGEMENT
6. IMMOBILIERS ET HYPOTHÈQUES

Ce rapport a été généré sur la plateforme d'Ethos par l'institution associée. La plateforme contient de multiples données sur les entreprises et les émetteurs et permet leur agrégation sur la base des portefeuilles importés par l'institution et dont les titres ont pu être identifiés dans la base de données d'Ethos. La plateforme d'Ethos prend en considération la norme pour les institutions de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). Les indicateurs utilisés dans le rapport correspondent au minimum aux indicateurs de base, hors immobilier et emprunts d'État. Toutefois, Ethos décline toute responsabilité concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans ce rapport. Les données présentées sont basées sur les informations disponibles au moment de la génération du rapport et peuvent être sujettes à des changements ultérieurs. Les commentaires ont été rédigés par l'institution et n'engagent pas la responsabilité d'Ethos.

# CHIFFRES CLÉS

## STEWARDSHIP



| EXERCICE DES DROITS DE VOTE                               | CH    | Ex CH |
|---|-------|-------|
| Nombre d'assemblées générales votées                      | 174   | 134   |
| Proportion des entreprises votées (% fortune)             | 51.0% | 69.3% |
| Taux de refus des résolutions du Conseil d'administration | 24.8% | 34.1% |



| ENGAGEMENT                                      | CH    | Ex CH |
|---|-------|-------|
| Nombre d'entreprises engagées                   | 151   | 640   |
| Proportion des entreprises engagées (% fortune) | 63.7% | 71.8% |

## INVESTISSEMENTS



| OBJECTIFS CLIMATIQUES                      | PORT. | IND.  |
|--|-------|-------|
| Engagements vérifiés en faveur du net-zéro | 22.7% | 27.8% |
| Exposition à l'énergie renouvelable        | 1.1%  | 1.1%  |



| ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (SCOPE 1+2)             | PORT. | IND. |
|---|-------|------|
| Intensité carbone (tCO2e par CHF mio. chiffre d'affaires) | 117   | 139  |
| Empreinte carbone (tCO2e par CHF mio. capital investi)    | 46    | 59   |



| SECTEURS SENSIBLES                          | PORT. | IND. |
|---|-------|------|
| Exposition au charbon thermique             | 0.4%  | 0.7% |
| Exposition aux autres combustibles fossiles | 2.9%  | 4.3% |

Les statistiques de vote sont calculées sur la base des actions avec droit de vote. Toutes les autres statistiques sont calculées sur la base des actions et des obligations d'entreprises. L'exposition à l'énergie renouvelable et aux secteurs sensibles (charbon thermique et autres combustibles fossiles) est basée sur un seuil de 5 % du chiffre d'affaires.



# VUE D'ENSEMBLE

# 1. VUE D'ENSEMBLE

## 1.1 RÉPARTITION DE LA FORTUNE PAR CLASSES D'ACTIFS

Ce tableau présente la ventilation de la fortune mobilière de l'institution par classe d'actifs, resp. portefeuille, en présentant la date de composition, le nombre de titres, le montant en millions de CHF et le poids de chaque classe d'actifs, resp. portefeuille, dans la fortune mobilière de l'institution.

|  | COMPOSITION AU | NOMBRE DE TITRES | MONTANT (MCHF) | POIDS DANS LE PORTEFEUILLE GLOBAL (%) |
|--|----------------|------------------|----------------|---------------------------------------|
| <b>Actions CH</b>  |                | <b>191</b>       | <b>654.6</b>   | <b>17.6%</b>                          |
| Aktien Global / Actions Monde 2025   | 31.12.2025     | 4                | 0.7            | 0.0%                                  |
| Aktien inkl. Immobilienaktien Schweiz / Actions y compris actions immobilières Suisse 2025 | 31.12.2025     | 178              | 359.5          | 9.7%                                  |
| Fonds Emerging Markets Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 1                | 0.6            | 0.0%                                  |
| Fonds Equity World Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 3                | 0.5            | 0.0%                                  |
| Immobilien Schweiz / Immobilier Suisse 2025  | 31.12.2025     | 8                | 293.3          | 7.9%                                  |
| <b>Actions Monde</b>   |                | <b>1'066</b>     | <b>917.7</b>   | <b>24.7%</b>                          |
| Aktien Global / Actions Monde 2025   | 31.12.2025     | 622              | 414.4          | 11.2%                                 |
| Aktien inkl. Immobilienaktien Schweiz / Actions y compris actions immobilières Suisse 2025 | 31.12.2025     | 7                | 0.3            | 0.0%                                  |
| Fonds Emerging Markets Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 433              | 169.7          | 4.6%                                  |
| Fonds Equity World Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 517              | 333.4          | 9.0%                                  |
| <b>Obligations CHF</b>   |                | <b>754</b>       | <b>986.4</b>   | <b>26.6%</b>                          |
| Obligationen Ausland / Obligations étrangères 2025   | 31.12.2025     | 2                | 0.8            | 0.0%                                  |
| Obligationen Schweiz / Obligations Suisse 2025   | 31.12.2025     | 754              | 985.5          | 26.5%                                 |
| <b>Obligations Monde</b>   |                | <b>598</b>       | <b>418.0</b>   | <b>11.3%</b>                          |
| Fonds Emerging Markets Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 1                | 0.0            | 0.0%                                  |
| Obligationen Ausland / Obligations étrangères 2025   | 31.12.2025     | 597              | 418.0          | 11.3%                                 |
| <b>Autre</b>   |                | <b>94</b>        | <b>736.4</b>   | <b>19.8%</b>                          |
| Fonds Emerging Markets Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 2                | 0.2            | 0.0%                                  |
| Fonds Equity World Selection (ex ESG Blue) 2025  | 31.12.2025     | 2                | 30.7           | 0.8%                                  |
| Hypotheken Schweiz / Hypothèques Suisse 2025   | 31.12.2025     | 4                | 195.2          | 5.3%                                  |
| Immobilien Ausland / Immobilier Etranger 2025  | 31.12.2025     | 1                | 187.6          | 5.1%                                  |
| Immobilien Schweiz / Immobilier Suisse 2025  | 31.12.2025     | 54               | 303.1          | 8.2%                                  |
| Obligationen Ausland / Obligations étrangères 2025   | 31.12.2025     | 31               | 19.5           | 0.5%                                  |
| <b>TOTAL</b>   |                | <b>2'703</b>     | <b>3'713.1</b> | <b>100.0%</b>                         |

Les éventuels biens immobiliers, placements alternatifs et liquidités ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

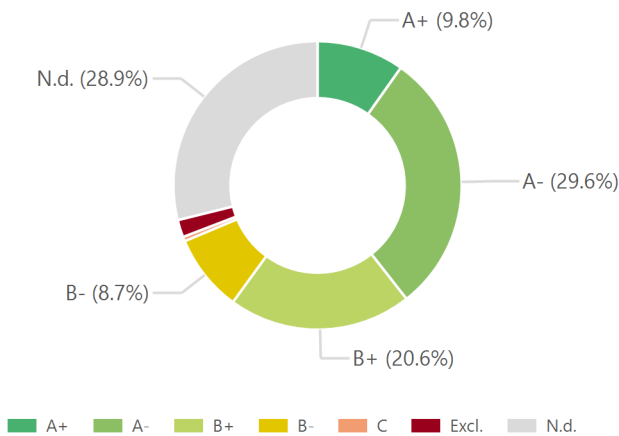


# PROFIL ESG

# 2. PROFIL ESG

## 2.1 RÉPARTITION DE LA FORTUNE PAR RATING ESG ETHOS

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune mobilière) des émetteurs sur la base du rating ESG propriétaire d'Ethos. Le tableau présente le nombre d'émetteurs, ainsi que le montant en millions de CHF investi dans ces émetteurs, en fonction de leurs ratings ESG.



| RATING ESG | NOMBRE D'ÉMETTEURS | MONTANT (MCHF) | POIDS (%)   |
|------------|--------------------|----------------|-------------|
| A+         | 73                 | 364.3          | 9.8%        |
| A-         | 530                | 1'099.1        | 29.6%       |
| B+         | 398                | 764.5          | 20.6%       |
| B-         | 205                | 322.6          | 8.7%        |
| C          | 9                  | 18.4           | 0.5%        |
| Excl.      | 65                 | 72.5           | 2.0%        |
| N.d.       | 212                | 1'071.7        | 28.9%       |
|            | <b>1'492</b>       | <b>3'713.1</b> | <b>100%</b> |

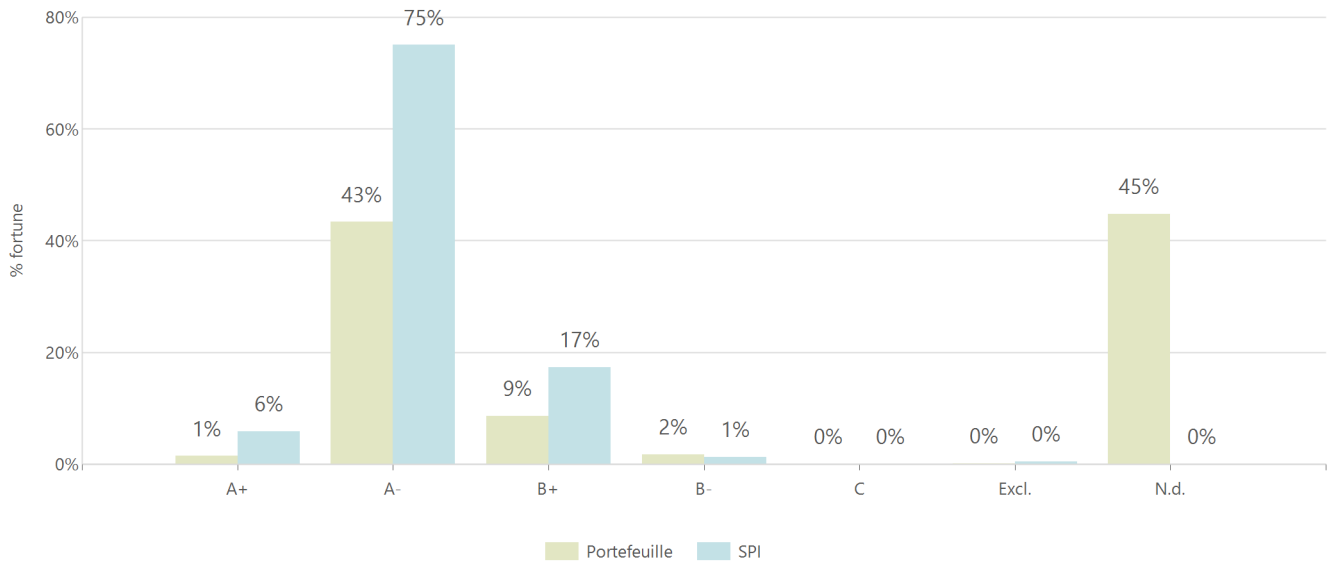
Source : Ethos

\*Toutes les catégories sont affichées dans le graphique, mais le pourcentage n'est pas indiqué pour celles dont le poids est inférieur à 5.0%.

Taux de transparence : 71.1% de la fortune mobilière de l'institution. Les classes d'actifs couvertes sont les actions, les obligations d'entreprises, les obligations gouvernementales, les obligations d'entités publiques, ainsi que les obligations sécurisées (par ex. lettres de gage). Ethos couvre les émetteurs compris dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, le MSCI World ex-CH, ainsi que les 250 plus grandes entreprises du MSCI Emerging Markets.

## 2.2 RÉPARTITION DES ACTIONS SUISSES PAR RATING ESG ETHOS VS SPI

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les actions suisses) des entreprises suisses sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Swiss Performance Index (SPI).

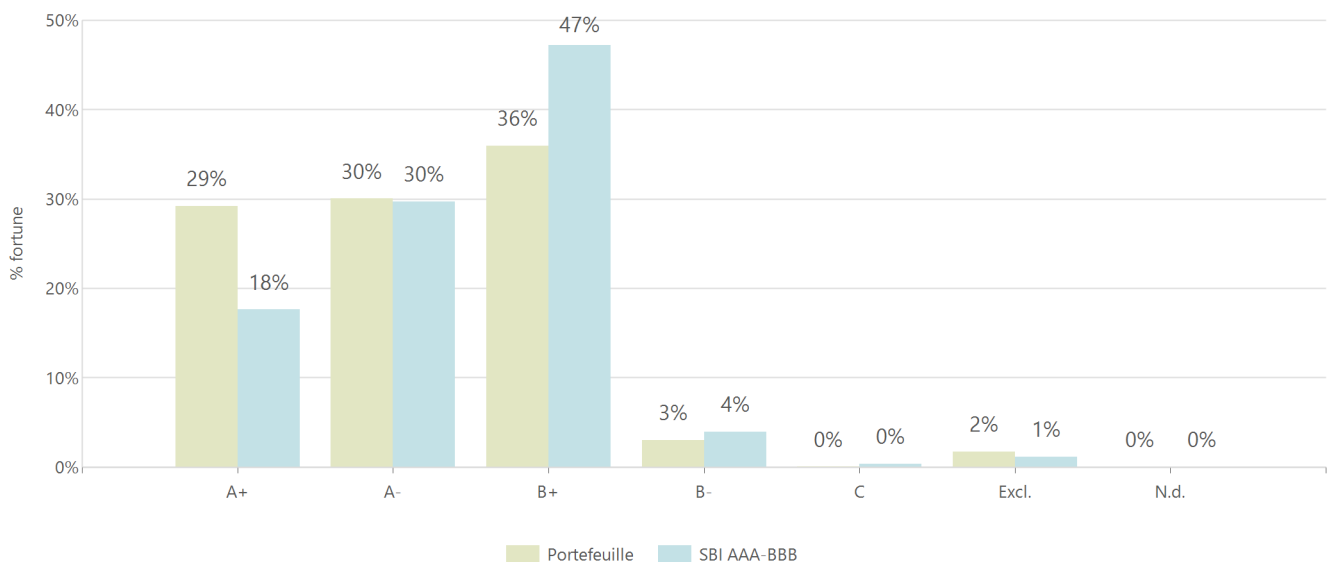


Source : Ethos et SIX

Taux de transparence : 55.2% de la fortune investie en actions suisses.

## 2.3 RÉPARTITION DES OBLIGATIONS CHF PAR RATING ESG ETHOS VS SBI AAA-BBB

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les obligations CHF) des émetteurs sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Swiss Bond Index AAA-BBB (SBI AAA-BBB).

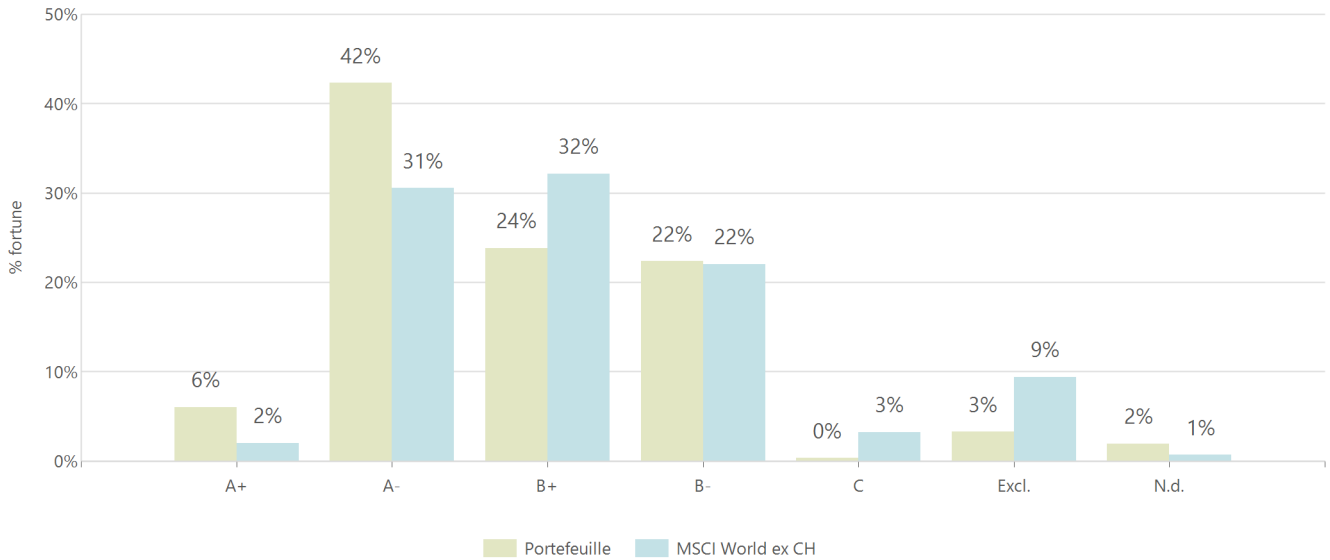


Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 100.0% de la fortune investie en obligations CHF.

## 2.4 RÉPARTITION DES ACTIONS ÉTRANGÈRES PAR RATING ESG ETHOS VS MSCI WORLD EX-CH

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les actions étrangères) des entreprises étrangères sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence MSCI World ex Switzerland.

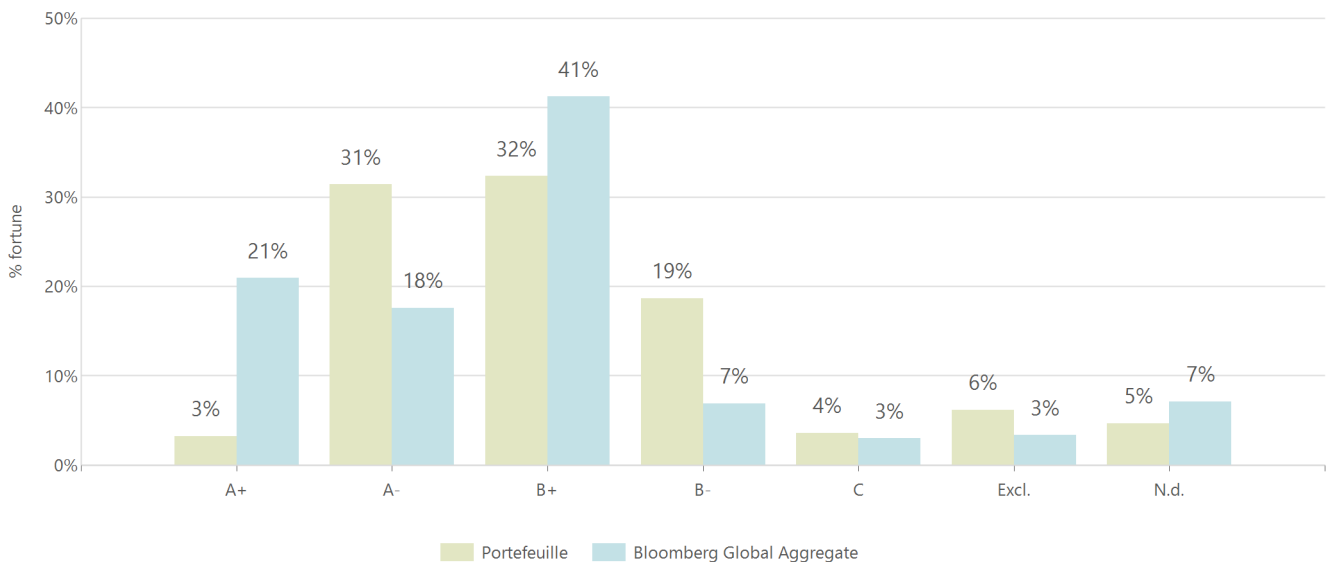


Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 98.1% de la fortune investie en actions étrangères.

## 2.5 RÉPARTITION DES OBLIGATIONS MONNAIES ÉTRANGÈRES PAR RATING ESG ETHOS VS BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune investie dans les obligations monnaies étrangères) des émetteurs sur la base du rating ESG Ethos, par rapport à l'indice de référence Bloomberg Global Aggregate.

















Source : Ethos et MSCI

Taux de transparence : 95.3% de la fortune investie en obligations monnaies étrangères.

## 2.6 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES ACTIVES DANS DES SECTEURS SENSIBLES

Ethos identifie les sociétés actives dans un ou plusieurs secteurs considérés comme sensibles selon la [Charte de la Fondation Ethos](#) et les [Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable](#). Le tableau montre le nombre et la proportion (en % de la fortune) des entreprises dont les revenus dépassent un certain seuil dans les secteurs sensibles. Le seuil est défini par l'institution.

| SECTEUR   | SEUIL DE CHIFFRE D'AFFAIRES | # ENTREPRISES | POIDS (%)   |
|---|-----------------------------|---------------|-------------|
|  Armement   | 5%                          | 7             | 0.3%        |
|  Armement non conventionnel                       | 0%                          | 3             | 0.1%        |
|  Jeux de hasard                                   | 5%                          | 3             | 0.0%        |
|  OGM  | 5%                          | 2             | 0.0%        |
|  Nucléaire  | 5%                          | 18            | 0.5%        |
|  Pornographie                                     | 5%                          | -             | -           |
|  Tabac  | 5%                          | 3             | 0.1%        |
|  Charbon thermique                                | 5%                          | 16            | 0.4%        |
|  Sables bitumineux                                | 5%                          | 5             | 0.2%        |
|  Gaz et pétrole de schiste                      | 5%                          | 11            | 0.3%        |
|  Gaz et pétrole de l'Arctique                   | 5%                          | 2             | 0.1%        |
|  Pipelines de gaz ou pétrole non conventionnels | 5%                          | 8             | 0.3%        |
|  Ultra deep water drilling                      | 5%                          | -             | -           |
|  Cumul  | 5%                          | -             | -           |
| <b>Total (sans double comptage)</b>   |                             | <b>69</b>     | <b>2.0%</b> |

Source : Ethos

Taux de transparence : 99.2% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise qui est active dans plusieurs secteurs sensibles n'est comptabilisée qu'une seule fois dans l'exposition totale.

## 2.7 EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AUX CONTROVERSES

Ethos identifie les entreprises dont le comportement viole les principes fondamentaux d'Ethos et sont impliquées dans des controverses en matière de gouvernance ou de responsabilité environnementale et sociale. Le tableau présente l'exposition de la fortune de l'institution aux entreprises selon leur plus niveau de gravité de controverse ESG.

| NIVEAU DE LA CONTROVERSE | # CONTROVERSES | # ENTREPRISES | % fortune    |
|--------------------------|----------------|---------------|--------------|
| Majeur                   | 17             | 15            | 0.7%         |
| Sévère                   | 78             | 71            | 6.9%         |
| Sérieux                  | 220            | 162           | 6.1%         |
| Modéré                   | 547            | 363           | 18.8%        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>862</b>     | <b>611</b>    | <b>32.6%</b> |












Source : Ethos

Taux de transparence : 86.3% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise peut cumuler plusieurs controverses de niveaux de gravité différents. Le niveau de gravité de controverse le plus élevé est retenu pour classer l'entreprise.

## 2.8 EXPOSITION DE LA FORTUNE AUX ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS À IMPACT POSITIF

Ethos a développé une [méthodologie d'impact positif](#) qui permet d'identifier les entreprises actives dans des secteurs ou des activités qui ont un impact positif sur l'environnement et la société en général. Le tableau présente l'exposition de la fortune de l'institution aux entreprises selon la proportion du chiffre d'affaires provenant d'activités à impact positif.

| SECTEUR   | 5 - 9.9%    | 10 - 19.9%  | ≥ 20%       | TOTAL      |             |
|---|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|
|  Économie circulaire                      | 0.3%        | 0.0%        | 0.1%        | 15         | 0.4%        |
|  Enseignement, formation et culture       | -           | 0.0%        | 0.0%        | 2          | 0.0%        |
|  Santé et bien-être                       | 1.6%        | 0.4%        | 4.6%        | 54         | 5.1%        |
|  Mobilité à faibles émissions de carbone  | 0.1%        | 0.1%        | 0.8%        | 28         | 1.0%        |
|  Contrôle de la pollution                 | -           | -           | -           | -          | -           |
|  Agri-, aqua- et sylviculture résilientes | 0.0%        | -           | -           | 2          | 0.0%        |
|  Immobilier durable                       | 0.1%        | 0.3%        | 0.9%        | 18         | 1.4%        |
|  Énergies durables                        | 0.3%        | 0.5%        | 0.3%        | 45         | 1.1%        |
|  Finance durable                          | 0.2%        | -           | 0.0%        | 3          | 0.2%        |
|  Gestion durable de l'eau                 | 0.0%        | -           | 0.1%        | 4          | 0.1%        |
|  Cumul                                    | -           | -           | -           | -          | -           |
| <b>Total (sans double comptage)</b>   | <b>2.5%</b> | <b>1.5%</b> | <b>6.9%</b> | <b>165</b> | <b>9.3%</b> |

Source : Ethos

Taux de transparence : 99.2% de la fortune investie en actions et en obligations d'entreprises.

Une entreprise qui est active dans différentes thématiques d'activités à impact positif n'est comptabilisée qu'une seule fois dans l'exposition totale.



# RAPPORT CLIMATIQUE

# 3. RAPPORT CLIMATIQUE

## 3.1 CHIFFRES CLÉS

L'intensité carbone du portefeuille de l'institution est une mesure agrégée et pondérée par la fortune des émissions de gaz à effet de serre émises par les entreprises, y compris les émissions pertinentes de leurs fournisseurs et produits (scope 1 et 2). Cet indicateur est exprimé en tonnes de CO2 équivalent par million de CHF de chiffre d'affaires.

Le pourcentage des actifs sous gestion avec des objectifs SBTi 1.5°C représente la part pondérée par la fortune des entreprises ayant un objectif à court-terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soit aligné à un réchauffement climatique à 1.5°C et validé par la SBTi (Science Based Target Initiative).

# 117

**INTENSITÉ CARBONE**

Source : CDP et FactSet. Taux de transparence : 97.8% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

# 49%

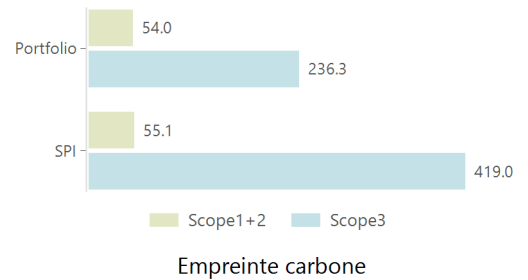
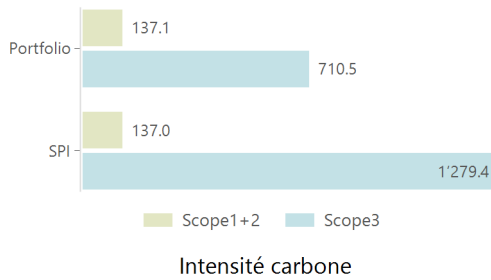
**ACTIFS AVEC OBJECTIFS SBTi 1.5°C**

Source : SBTi. Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

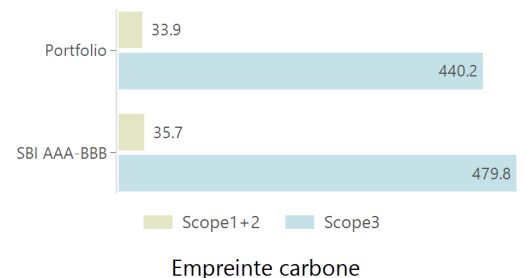
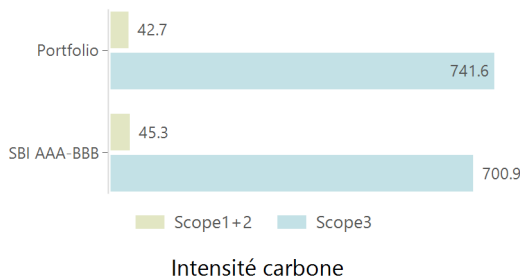
## 3.2 ÉMISSIONS CO2

Les graphiques représentent l'intensité carbone (mesurée en tonnes de CO2 équivalent par million de CHF de chiffre d'affaires) selon les scopes 1+2 et scope 3, ainsi que l'empreinte carbone (mesurée en tonnes de CO2 équivalent par million de CHF de capital investi) selon les scopes 1+2 et scope 3 pour les entreprises suisses et étrangères investies.

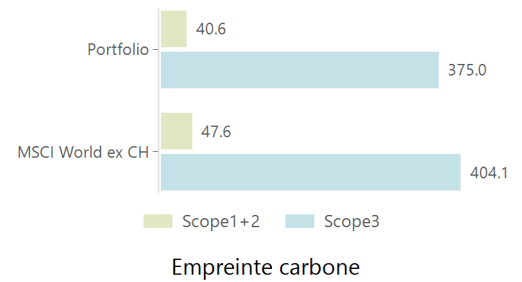
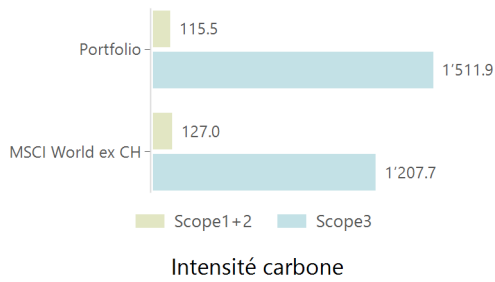
### ACTIONS CH



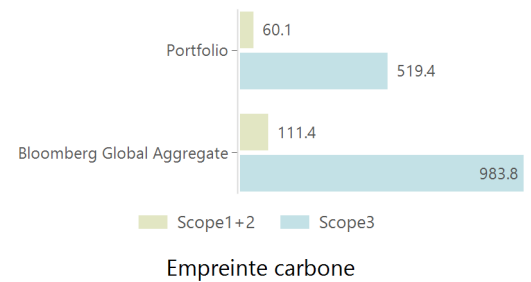
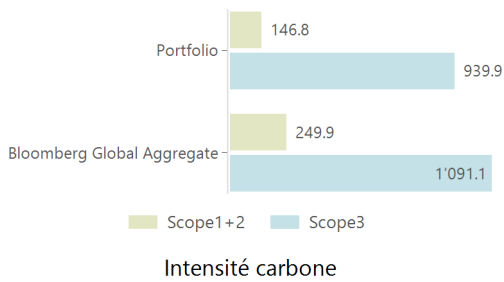
### OBLIGATIONS CHF



## ACTIONS MONDE



## OBLIGATIONS MONDE



Source : CDP et Factset

Taux de transparence : 96.8% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

### 3.3 OBJECTIFS CLIMATIQUES

Le tableau présente la part pondérée par la fortune des entreprises ayant un objectif à court-terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soit aligné à un réchauffement climatique à 1.5°C, resp. bien en-dessous de 2°C, et validé par la SBTi (Science Based Target Initiative). Il présente également la part pondérée par la fortune des entreprises qui répondent au standard Corporate Net Zero de la SBTi qui comprennent entre autres des objectifs de réduction à court terme et à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de neutralisation des émissions résiduelles, de manière à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1.5°C.

|                   | SBTi 1.5°C<br>(% fortune) | SBTi well<br>below 2°C<br>(% fortune) | Net Zero<br>(% fortune) |
|-------------------|---------------------------|---------------------------------------|-------------------------|
| Actions CH        | 49.9 %                    | 50.1 %                                | 43.7 %                  |
| Actions Monde     | 56.2 %                    | 59.0 %                                | 16.5 %                  |
| Obligations CHF   | 31.9 %                    | 33.6 %                                | 22.5 %                  |
| Obligations Monde | 39.7 %                    | 43.5 %                                | 18.8 %                  |
| <b>TOTAL</b>      | <b>48.6 %</b>             | <b>50.9 %</b>                         | <b>22.7 %</b>           |

Source : SBTi

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.



# EXERCICE DES DROITS DE VOTE

# 4. EXERCICE DES DROITS DE VOTE

## 4.1 CHIFFRES CLÉS

Le tableau présente la fortune votable, soit le montant des actions avec droits de vote détenues en direct par l'institution. La fortune votée correspond au montant des actions pour lesquelles l'institution a effectivement exercé ses droits de vote. La fortune votée divisée par la fortune votable correspond à la proportion pondérée par la fortune des entreprises dans lesquelles l'institution a effectivement voté. Le tableau présente également le nombre d'assemblées générales (ordinaires et extraordinaires) et le nombre de résolutions (points à l'ordre du jour) effectivement votés.

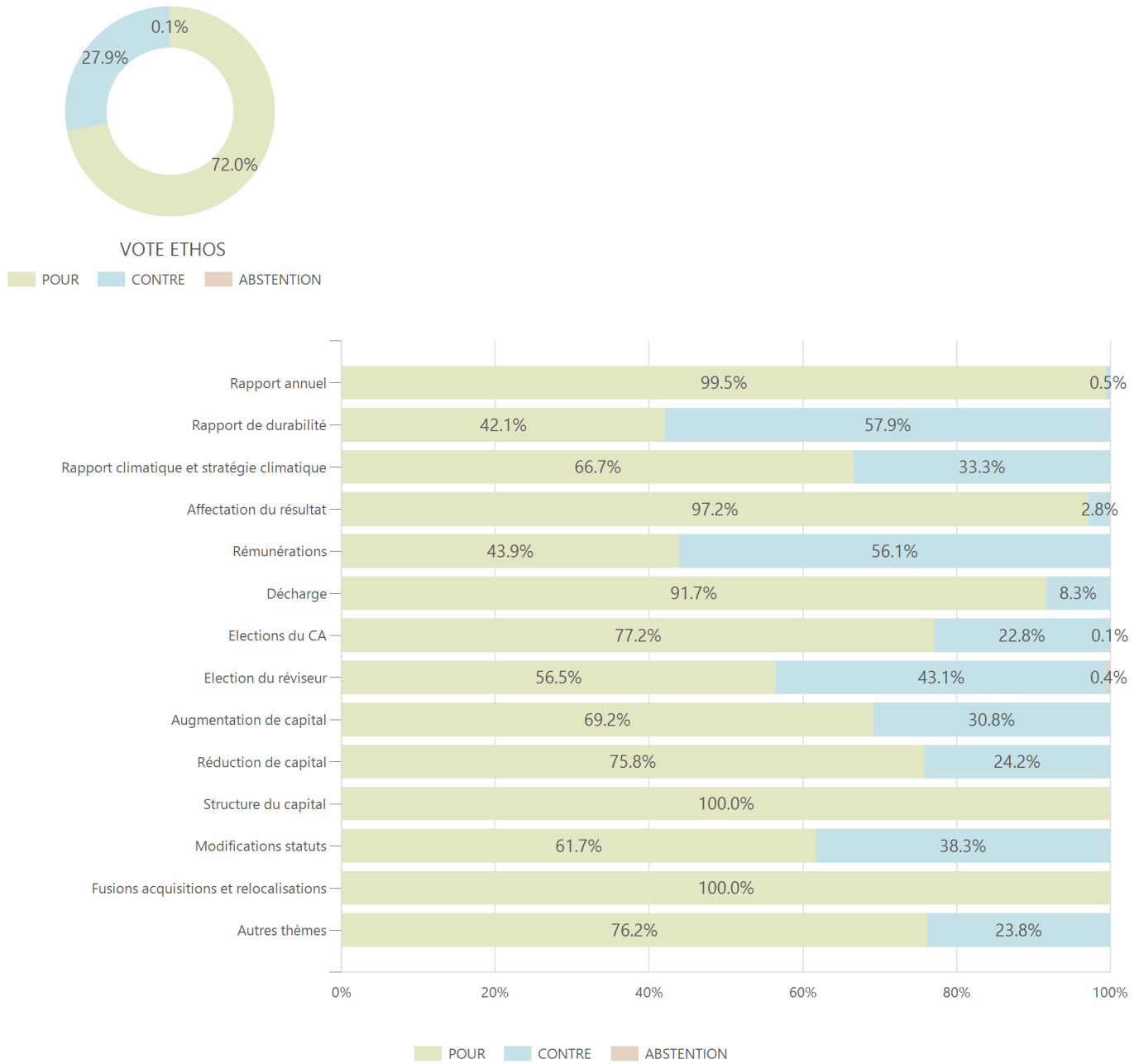
|              | FORTUNE VOTABLE (MCHF) | FORTUNE VOTÉE (MCHF) | PROPORTION DES ENTREPRISES VOTÉES (PONDÉRÉES PAR LA FORTUNE) | NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VOTÉES | NOMBRE DE RÉOLUTIONS VOTÉES |
|--------------|------------------------|----------------------|--|--------------------------------------|-----------------------------|
| CH           | 609.6                  | 310.6                | 51.0 %   | 174                                  | 3'485                       |
| Ex CH        | 399.1                  | 276.8                | 69.3 %   | 134                                  | 2'020                       |
| <b>TOTAL</b> | <b>1'008.7</b>         | <b>587.3</b>         | <b>58.2 %</b>  | <b>308</b>                           | <b>5'505</b>                |

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

## 4.2 POURCENTAGE DE SOUTIEN AUX RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le premier graphique présente le pourcentage d'approbation, de refus et d'absentions aux résolutions proposées par le Conseil d'administration des entreprises suisses et étrangères, le deuxième présente ces pourcentages par catégorie de résolution.

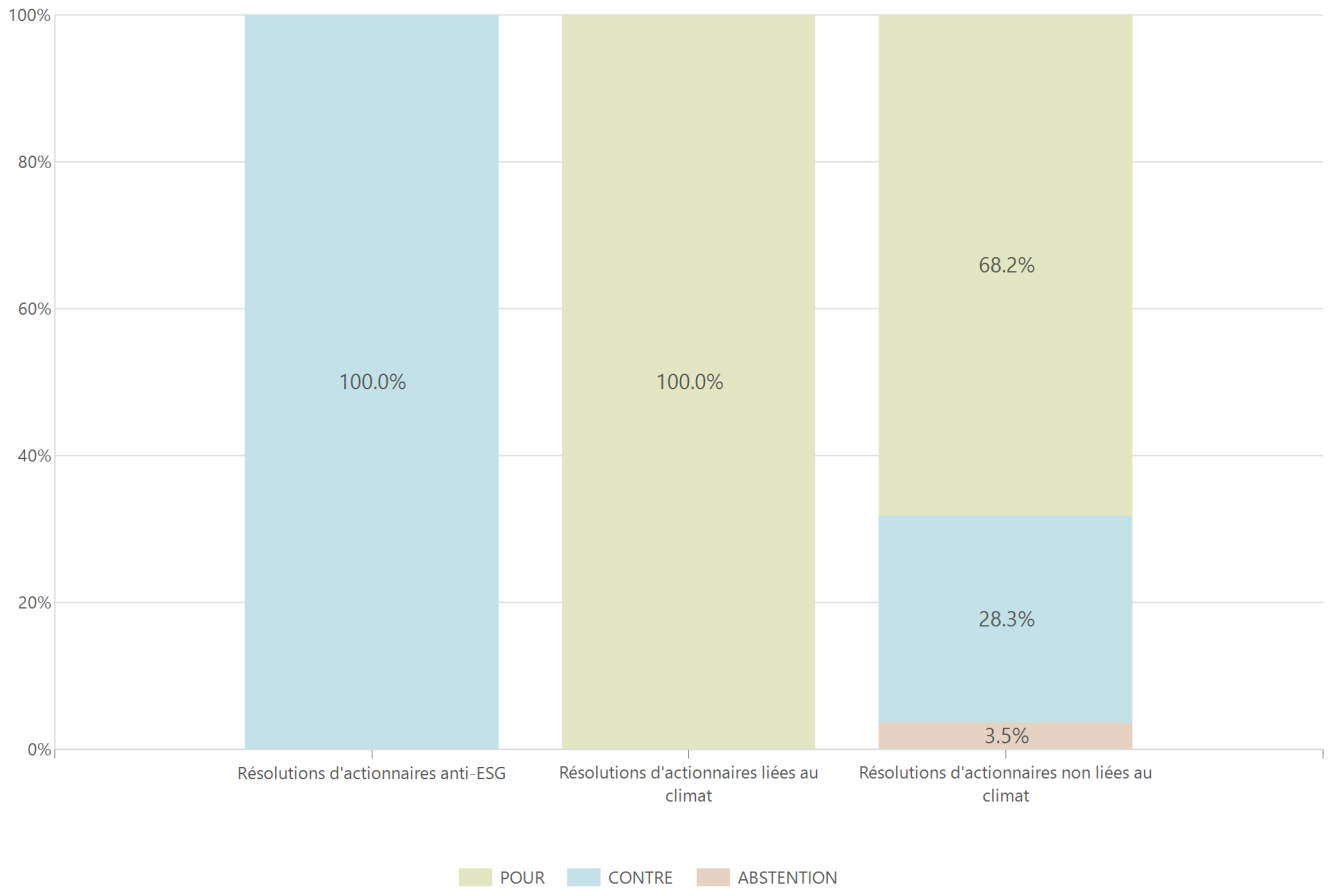


Source : Ethos

Taux de transparence : 94.5% de la fortune investie en actions avec droits de vote.

### 4.3 POURCENTAGE DE SOUTIEN AUX RÉOLUTIONS D'ACTIONNAIRES

Le graphique présente le pourcentage d'approbation, de refus et d'absentions aux résolutions liées au climat et non liées au climat proposées par les actionnaires des entreprises suisses et étrangères.



Source : Ethos

Taux de transparence : 94.5% de la fortune investie en actions avec droits de vote.



# ENGAGEMENT

# 5. ENGAGEMENT

## 5.1 CHIFFRES CLÉS

Le premier chiffre présente le nombre d'entreprises suisses et étrangères pour lesquelles une activité d'engagement a eu lieu pendant la période sous considération (en gris, le nombre total d'entreprises détenues en portefeuille). Le deuxième chiffre présente la fortune investie dans les entreprises effectivement engagées durant la période par rapport à la fortune totale de l'institution investie dans les entreprises. Le troisième chiffre présente le nombre total de campagnes actives durant la période.

**791**

**SOCIÉTÉS ENGAGÉES**

(SUR 1446)

**69%**

**ACTIFS SOUS GESTION ENGAGÉS**

**56**

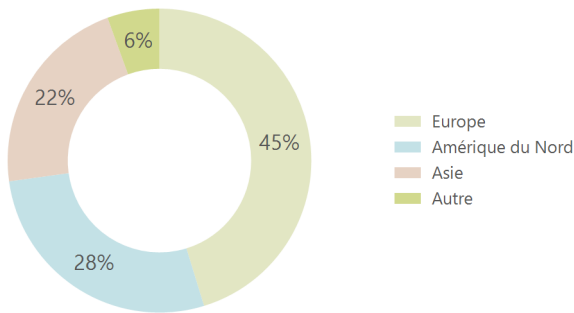
**CAMPAGNES**

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

## 5.2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR LIEU D'IMPLANTATION

Le graphique présente la répartition (en % de la fortune) des entreprises engagées durant la période sous considération par rapport à leur domicile.



Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

### 5.3 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ENGAGÉES PAR THÈME

Le tableau présente le nombre d'entreprises qui ont été engagées durant la période dans le cadre des campagnes propres d'Ethos ou des campagnes d'engagement collectif. La dernière colonne indique le pourcentage des actifs investis dans ces sociétés par rapport à la fortune totale investie dans les entreprises. Tous les chiffres sont présentés par thème d'engagement.

| THÈME                               | NOMBRE DE SOCIÉTÉS ENGAGÉES |   |            | % FORTUNE     |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|------------|---------------|
|                                     | DANS DES CAMPAGNES D'ETHOS  | DANS DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT COLLECTIF | TOTAL      |               |
| <b>Environnement</b>                |                             |   | <b>612</b> | <b>44.0 %</b> |
| Changement climatique               | 171                         | 405                                       | 576        | 42.7 %        |
| Impact environnemental              | 27                          | 174                                       | 201        | 21.5 %        |
| Biodiversité                        | 21                          | 135                                       | 156        | 17.0 %        |
| Déforestation                       | 9                           | 23  | 32         | 1.1 %         |
| <b>Social</b>                       |                             |   | <b>510</b> | <b>47.6 %</b> |
| Respect des droits humains          | 178                         | 332                                       | 510        | 47.6 %        |
| Droits du travail                   | 175                         | 216                                       | 391        | 41.0 %        |
| Santé & sécurité                    | 166                         | 171                                       | 337        | 37.9 %        |
| <b>Gouvernance</b>                  |                             |   | <b>463</b> | <b>44.8 %</b> |
| Code de conduite                    | 162                         | 141                                       | 303        | 36.0 %        |
| Ethique des affaires                | 152                         | 87  | 239        | 32.3 %        |
| Disponibilité des politiques ESG    | 147                         | 53  | 200        | 20.1 %        |
| Rémunération                        | 161                         | 35  | 196        | 23.5 %        |
| Stratégie de durabilité             | 147                         | 22  | 169        | 20.8 %        |
| Reporting ES                        | 157                         | 8   | 165        | 26.7 %        |
| Composition et fonctionnement du CA | 155                         | 0   | 155        | 21.5 %        |
| Responsabilité fiscale              | 155                         | 0   | 155        | 20.6 %        |
| Diversité                           | 147                         | 0   | 147        | 17.9 %        |
| Responsabilité numérique            | 54                          | 88  | 142        | 27.9 %        |
| Droits des actionnaires             | 21                          | 89  | 110        | 9.5 %         |
| Lobbying                            | 8                           | 0   | 8          | 3.6 %         |

Source : Ethos

Taux de transparence : 100% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.

## 5.4 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT SOUTENUES EN FAVEUR DU CLIMAT


Le tableau présente le nombre d'entreprises détenues en portefeuille qui ont été engagées durant la période dans le contexte de campagnes en faveur du climat, ainsi que le nombre total d'entreprises (détenues et non détenues en portefeuille) engagées. La dernière colonne présente la date de signature de la campagne concernée.

| NOM DE LA CAMPAGNE  | NOMBRE DE SOCIÉTÉS         |       | CAMPAGNE SIGNÉE LE |
|---|----------------------------|-------|--------------------|
|   | DANS LE(S) PORTEFEUILLE(S) | TOTAL |                    |
| Banking on a Low-Carbon Future  | 23                         | 25    | 24.04.2020         |
| Climate Action 100+   | 77                         | 165   | 01.03.2019         |
| Déclaration d'investisseurs visant à réduire les emballages et les déchets plastiques         | 28                         | 36    | 03.04.2023         |
| <b>Déforestation dans les chaînes de valeur du bœuf et du soja</b>                            | 4                          | 7     | 03.08.2021         |
| Investor Decarbonization Initiative   | 8                          | 22    | 01.07.2019         |
| Lettre pour s'opposer au forage dans le refuge faunique national de l'Arctique                | 5                          | 5     | 22.05.2025         |
| Net Zero Engagement Initiative (NZEI)   | 71                         | 130   | 06.12.2022         |
| <b>Objectifs climatiques basés sur la science des sociétés suisses</b>                        | 49                         | 50    | 07.02.2025         |
| Participation au CDP  | 270                        | 1'152 | 11.03.2019         |
| <b>Stratégie et gestion des risques liés au changement climatique des entreprises suisses</b> | 147                        | 150   | 20.07.2021         |
| <b>Stratégies net zéro crédibles</b>  | 8                          | 10    | 29.06.2023         |
| Valuing Water Finance Initiative  | 37                         | 67    | 15.07.2022         |
| <b>Violations des normes internationales (2022)</b>   | 4                          | 10    | 08.08.2022         |
| Vote sur le climat dans les entreprises britanniques  | 53                         | 95    | 12.09.2023         |
| <b>TOTAL 14</b>   |                            |       |                    |

Les campagnes lancées par Ethos sont en gras.

Source : Ethos

Taux de transparence : 100.0% de la fortune investie en actions et obligations d'entreprises.



# IMMOBILIERS ET HYPOTHÈQUES

# 6. IMMOBILIERS ET HYPOTHÈQUES

Les commentaires et/ou données figurant dans ce chapitre sont fournis par l'institution et n'engagent pas la responsabilité d'Ethos.

Voir annexe de la CPS



## Immobiliers Suisse et Etranger

La CPS place ses actifs dans l'immobilier aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Ces investissements représentent 880 millions de francs, soit 22 % de sa fortune totale, avec une proportion de 80 % en Suisse et de 20 % à l'étranger.

Pour les placements immobiliers cotés en Suisse, la CPS a confié un mandat spécifique à deux gérants de fortune suisses. Leurs indicateurs sont adossés au benchmark individualisé «SXI Real Estate Funds Broad: 75% / SXI Real Estate Shares Broad: 25%» et prennent en compte l'ensemble du portefeuille investi (fonds immobiliers et actions immobilières). Les taux de transparence s'élèvent à 99,1 % (indicateurs de base) et à 61,3 % (indicateurs complémentaires, à savoir scope 3.13) chez l'un des gérants de fortune, et à 96,1 % chez l'autre (ce dernier n'a plus fourni d'indication sur le scope 3).

Le taux de transparence indique pour chaque catégorie de placement la part pour laquelle le chiffre clé est disponible en %, en fonction de la capitalisation du marché. Le taux de transparence requis correspond au taux II selon la norme de reporting ESG de l'ASIP.

La CPS détient également des parts dans six fondations de placement immobilier qui possèdent des immeubles en Suisse, ainsi que dans une fondation de placement qui investit dans des placements immobiliers à l'étranger. Cinq des six fondations de placement immobilier en Suisse publient leurs chiffres clés sur la base de l'indice CAFI et utilisent pour cela la méthode de calcul REIDA. La sixième indique le benchmark REIDA/GRESB. Les six fondations de placement fournissent au moins des données quant aux indicateurs de base relatifs au taux de transparence. Pour une partie d'entre elles, ce taux a progressé, tandis qu'il a reculé pour d'autres. Le taux de transparence au niveau du produit se situe entre 68,3 % et 100 % du portefeuille, et entre 90,5 et 94,2 % au niveau du benchmark.

La fondation de placement immobilier à l'étranger affiche des taux de transparence de près de 100 % aussi bien pour les indicateurs de base que pour les indicateurs complémentaires. Ses placements à l'étranger se fondent sur l'indice FTSE EPRA Nareit Developed Index.

## 1. Indicateurs qualitatifs

### 1.1 Engagement et adhésions

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- s'engagent à soutenir les objectifs de développement durable,
- ont adhéré à des initiatives pour des marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), à savoir au moins aux Principes pour l'investissement durable (PRI) et à Swiss Sustainable Finance (SSF),
- sont tous deux membres de pools d'engagement ou participent à des initiatives d'engagement collectif.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- cinq (inchangé) s'engagent à soutenir les objectifs de développement durable,
- cinq (inchangé) ont adhéré à des initiatives pour des marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), à savoir au moins aux Principes pour l'investissement durable (PRI) et, pour la plupart, à Swiss Sustainable Finance (SSF),

- quatre (inchangé) sont membres de pools d'engagement ou participent à des initiatives d'engagement collectif.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- s'engage à soutenir les objectifs de durabilité et a adhéré à des initiatives pour des marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.).

## 1.2 Stewardship

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- ont une stratégie d'engagement et considèrent le stewardship, c'est-à-dire la gestion responsable, comme une partie intégrante de leur processus d'investissement. Leurs objectifs d'engagement sont conformes aux objectifs de durabilité qu'ils soutiennent et, désormais pour l'un d'entre eux seulement, à l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. L'un des gestionnaires d'actifs a défini un parcours de décarbonation.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- cinq (contre quatre en 2024) ont une stratégie d'engagement en vertu de laquelle elles consultent et sensibilisent leurs locataires. Sur ces cinq fondations, quatre (nouveau) font état d'objectifs d'engagement alignés sur les objectifs de durabilité qu'elles soutiennent et, pour trois d'entre elles (contre deux en 2024), conformes à l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Comme en 2024, aucune fondation n'a défini un parcours de décarbonation.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- considère le stewardship comme une partie intégrante du processus d'investissement et renvoie à son rapport annuel sur le stewardship (en anglais). Ses objectifs d'engagement sont conformes aux objectifs de durabilité qu'elle soutient et sa politique en matière de votes reflète l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Elle a défini un parcours de décarbonation et des mesures correspondantes (par ex. la recherche d'engagements collectifs, également par des groupes sectoriels et des forums d'investissement).

## 1.3 Exclusions

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- se réfèrent à la liste d'exclusion de l'ASIR.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- au moins trois appliquent une liste ou des critères d'exclusion. Une partie d'entre elles se base sur les recommandations de l'ASIR ou procède à des vérifications ciblées (due diligence).

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- applique une liste ou des critères d'exclusion (concerne une entreprise active dans l'industrie du cannabis thérapeutique).

## 1.4 Construction du portefeuille et orientation climatique

Parmi les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- tous deux ont intégré des critères ESG dans leurs produits, notamment des critères liés au climat. Ni l'un ni l'autre ne classe son produit comme de l'investissement à impact.
- désormais seul l'un d'entre eux applique directement une approche de décarbonation, c'est-à-dire un objectif zéro émission nette d'ici 2050.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- comme en 2024, cinq ont intégré des critères ESG dans leurs produits et appliquent des critères ou des objectifs liés au climat. Aucune ne classe son produit comme de l'investissement à impact.

- toutes appliquent une approche de décarbonisation, c'est-à-dire zéro émission nette d'ici 2050. Des outils tels que ceux développés en interne ou le CCREM sont utilisés à cet effet. Deux fondations fournissent des indications quant au parcours de décarbonation. L'une fait état d'une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 60 % d'ici 2035 pour le scope 1 et le scope 2, l'autre d'une baisse continue jusqu'au zéro net d'ici 2050, ce qui nettement inférieur à l'objectif défini par la Suisse dans sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre selon l'outil d'analyse CCREM.
- cinq tiennent compte des émissions grises liées à la construction et à la rénovation de bâtiments.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- n'a pas intégré de critères ESG dans son produit, notamment des critères liés au climat, et n'applique pas d'approche de décarbonisation.

## 2. Indicateurs quantitatifs

### 2.1 Stewardship

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- ont mené des entretiens (engagement). L'un d'entre eux, par exemple, mené ces entretiens dans le cadre d'un programme d'engagement structuré avec d'autres organisations et a envoyé 70 questionnaires ESG étendus couvrant l'intégralité de son univers de placement.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- la plupart évoquent le problème de la quantification de l'engagement. Une fondation continue d'inclure des clauses de bail vert (green lease) dans chaque nouveau contrat de location et une autre chiffre désormais le nombre de cas d'engagement (600 à 1000).

Pour la fondation de placement immobilier à l'étranger:

- le taux de vote à l'étranger, mesuré en fonction du capital-actions investi à la date de référence, s'élevait à 90,65 %. Le taux de rejet des propositions du Conseil d'administration (management proposals) à l'étranger s'est élevé à 13,5 % (2024: 10 %).
- en 2025, un dialogue sur des thèmes de durabilité a eu lieu avec 34 entreprises sur 81 sujets d'engagement.

### 2.2 Indicateurs de base spécifiques des catégories de placement

Les deux gestionnaires d'actifs immobiliers en Suisse:

- indiquent l'intensité énergétique et l'intensité de gaz à effet de serre (GES) de leur produit. L'intensité énergétique s'élève à 96,46 kWh par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique pour l'un d'entre eux et à 96,72 kWh pour l'autre. L'intensité de GES s'élève à 12,55 équivalents CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique pour l'un et à 13,69 équivalents CO<sub>2</sub> pour l'autre (scope 1 et 2). La part d'énergie fossile dans le mix énergétique atteint 62,3 % pour l'un, ce qui est inférieur au benchmark, et 68,1 % pour l'autre, ce qui dépasse légèrement le benchmark. Pour le scope 3, un gestionnaire indique une intensité de GES de 0,86 kg équivalent CO<sub>2</sub> par surface de référence énergétique, contre un benchmark de 1,1 kg équivalent CO<sub>2</sub>, tandis que l'autre ne donne aucun chiffre.

Parmi les six fondations de placement immobilier en Suisse:

- toutes indiquent l'intensité énergétique et l'intensité de GES de leur produit. Pour quatre d'entre elles, l'intensité énergétique a diminué et donc également, sauf dans un cas, l'intensité de GES, alors qu'elle a augmenté pour deux d'entre elles. L'intensité énergétique est supérieure à celle du benchmark pour quatre fondations (+/- 101 kWh par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique, comme en 2024), et inférieure pour l'une d'entre elles. Une fondation de placement n'a fourni aucune donnée comparative à ce sujet. L'intensité de GES varie entre 8,6 et 22,81 équivalents CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique (10,6 et 23,47 équivalents CO<sub>2</sub> en 2024) selon le type de bâtiment de la fondation de placement immobilier.

- quatre indiquent que leur mix énergétique contient une part d'énergie fossile au niveau du produit entre 28,9 et 85 % (entre 26,5 et 79,4 % en 2024), indépendamment du type de bâtiment, tandis que deux ne fournissent aucune information à ce sujet. Le prestataire dont la part d'énergie fossile est de 63,2 % a utilisé principalement du gaz, un peu moins que l'année précédente. Deux prestataires font état, chacun pour un produit, d'un mix énergétique contenant une part d'énergie fossile de 85 %, ce qui s'explique principalement par l'utilisation de combustibles fossiles.

La fondation de placement immobilier à l'étranger:

- fait état d'une intensité de GES (Weighted Average Carbon Intensity/scope 1 et 2) de 97,98 équivalents CO<sub>2</sub> par million de francs de revenus (99,57 équivalents CO<sub>2</sub> en 2024), ce qui la place légèrement en dessous du benchmark (98,15).
- indique que son fonds n'est pas exposé aux combustibles fossiles.

## Hypothèques en Suisse

La CPS investit une partie de sa fortune dans des hypothèques en Suisse, notamment dans quatre fondations de placement, ce qui représente 195,2 millions francs (193,9 millions de francs en 2024), soit près de 5 % de ses actifs sous gestion (AUM). Les indicateurs relatifs aux hypothèques ont été recueillis à l'aide du questionnaire ASIP sur l'immobilier; il n'existe pas encore de questionnaire sur les hypothèques.

Pour le calcul des indicateurs immobiliers et par conséquent, jusqu'à nouvel ordre, des indicateurs hypothécaires, l'ASIP conseille de se fonder sur les bases méthodologiques en vigueur de REIDA. Cela est conforme aux recommandations actuelles de l'AMAS et de la CAFP.

Le taux de transparence indique la disponibilité des données pour la part de la fortune placée dans la classe d'actifs concernée (mesurée en fonction de la capitalisation marchande). La CPS ne dispose pas de taux de transparence pour les hypothèques.

Les fondations de placement dans lesquelles la CPS est investie exercent une influence sur les emprunteurs hypothécaires en particulier grâce à leur travail de sensibilisation, à leurs offres en matière de rénovation énergétique et, le cas échéant, à des exclusions.

## 1. Indicateurs qualitatifs

### 1.1 Engagements et affiliations

Les quatre fondations de placement:

- s'engagent à soutenir des objectifs de durabilité,
- ont adhéré à des initiatives en faveur de marchés financiers durables (par ex. IIGCC, NZAM, SSF, PRI, etc.), au minimum aux PRI ou à SSF,
- sont membres de pools d'engagement ou participent à des initiatives pour un engagement collectif.

### 1.2 Stewardship

Parmi les quatre fondations de placement:

- deux ont une stratégie d'engagement. Elles proposent aux preneurs de crédits et aux preneurs d'hypothèques un financement et un soutien pour la rénovation énergétique.
- deux indiquent que leurs objectifs ne sont pas compatibles avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et qu'elles n'ont pas défini de trajectoire de décarbonation. Les deux autres fondations ne fournissent aucune donnée sur ce point.

### 1.3 Exclusions

Les quatre fondations de placement:

- appliquent une liste ou des critères d'exclusion. L'une d'entre elles (deux auparavant) s'aligne sur les recommandations de l'ASIR; les autres ont défini leurs propres critères d'exclusion «afin d'éviter les controverses».

### 1.4 Construction du portefeuille et orientation climatique

Parmi les quatre fondations de placement:

- deux (quatre en 2024) prennent en compte des aspects ESG, y c. des critères climatiques, dans leur processus d'investissement et d'octroi de fonds. Trois fondations indiquent utiliser le calculateur de rénovation Refurb.
- aucune ne classe son produit dans la catégorie des investissements à impact.

## 2. Indicateurs quantitatifs

### 2.1 Stewardship

Parmi les quatre fondations de placement:

- une seule (aucune en 2024) indique le nombre de cas d'engagement traités et de dialogues menés, et cite cinq entreprises avec autant de cas d'engagement.

### 2.2 Indicateurs de base spécifiques aux différentes classes d'actifs

Parmi les quatre fondations de placement:

- aucune n'indique l'intensité énergétique. En 2024, une fondation avait fait état d'une intensité énergétique de 99,8 kWh par m<sup>2</sup> de surface de référence énergétique, donc supérieure au benchmark de 95 kWh.
- deux d'entre elles (toutes en 2024) indiquent l'intensité des gaz à effet de serre (scope 1 et 2), qui se situe entre 24,9 équivalents CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> de surface énergétique de référence (19,93 en 2024) et 27 équivalents CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> de surface énergétique de référence (33,5 en 2024). Ces deux valeurs sont inférieures à l'indice de référence.
- l'une d'entre elles (deux en 2024) communique la part des énergies fossiles dans son mix énergétique, soit 48 % (51 % en 2024) contre un benchmark de 52 % (54 % en 2024).